



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALLABRIX

Le mercredi 4 mars 2026

Procès-Verbal

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 25 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 7

Procuration :

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Vallabrix régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire Bernard RIEU.

Présents : Mesdames Odile PERNIN-VIDAL, Marie-Hélène VAUX, Maryse FRAMMERY et Messieurs Bernard RIEU, Vincent MARTINEZ, Didier FRANÇOIS et Laurent FRANÇOIS

Représentés :

Absent : Thierry EVEILLEAU

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil,

Odile PERNIN-VIDAL a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions

Nombre de votants : 7

Quorum : 7/5 le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 10

Ordre du jour de la séance

Désignation d'un secrétaire de séance

Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance

Projet d'aménagement de la place de l'Horloge

Aménagement de la place de l'Horloge demandes de subventions

Réfection du toit de la médiathèque

Adhésion à la charge régionale « Engagé pour le végétal »

Classement des voiries communales sans enquête publique

Demande de versement de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

PETR Uzège pont du Gard modification de l'adresse de demande de numéro Siret

Questions diverses

2026-01- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

Le procès-verbal du 9 décembre 2025 n'appelle aucune observation

Approuvé à l'unanimité

2026-02- PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'HORLOGE

Le projet d'aménagement de la place de l'Horloge, pour lequel le cabinet CEREG a élaboré



un avant-projet, a été présenté à la population, lors d'une réunion publique le 13/02/2026. Les habitants ont montré un vif intérêt pour ce projet et leur retour est assez positif.

Suite à cette réunion et au vu des demandes des administrés, quelques modifications ont été apportées au projet initial.

Voté à l'unanimité.

2026-03- AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'HORLOGE DEMANDE SUBVENTION DETR

Afin de financer le projet d'aménagement de la place de l'Horloge, un dossier de demande de subvention peut-être déposer auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR. Le maire propose au conseil municipal de faire une demande de financement.

Voté à l'unanimité.

2026-04- AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'HORLOGE DEMANDE SUBVENTION AMENDES DE POLICE 2026

Pour compléter le financement du projet d'aménagement de la place de l'Horloge, une demande de subvention dans le cadre des amendes de police est envisageable. Le maire propose aux membres du conseil municipal de déposer un dossier.

Voté à l'unanimité.

2026-05- REFECTION DU TOIT DE LA MEDIATHEQUE

Le maire explique aux élus présents que le toit de la médiathèque présente des infiltrations. Un devis a été demandé à une entreprise, le montant des travaux s'élèverait à la somme de 30 000€. Il est nécessaire de prévoir les travaux de réfection de ce toit rapidement pour éviter des dégâts plus importants. Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme la nécessité de réfection du toit de la médiathèque.

2026-06- ADHESION A LA CHARTE REGIONALE « ENGAGE POUR LE VEGETAL »

FREDON Occitanie propose aux collectivités de signer la charte « Engagé pour le Végétal ». Cette charte vise à accompagner les gestionnaires d'espaces verts (JEVI : Jardins, Espaces verts et Infrastructures) dans la conservation du patrimoine végétal existant, la végétalisation et la gestion écologique des espaces.

Le conseil municipal ayant entendu l'exposé du maire, délibère et à l'unanimité décide de s'engager en faveur du végétal, d'adopter le cahier des charges et de solliciter l'adhésion.

2026-07-CLASSEMENT DES VOIRIES COMMUNALES SANS ENQUETE PUBLIQUE

Le maire explique à l'assemblée que l'opération de recensement des voiries communales est terminée. Il convient maintenant de procéder au classement des voies communales selon le tableau de classement établi par l'entreprise mandatée. L'ensemble des voiries communales représente une longueur totale de 11 884 ml.

Voté à l'unanimité.

2026-08- DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal de mettre en place une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Il présente à l'assemblée le dossier déposé en mairie, de demande de versement de l'aide. Il répond aux critères d'attribution. Le versement de l'aide à M. Monnier est autorisé à l'unanimité.



2026-09- PETR UZEGE PONT DU GARD MODIFICATION ADRESSE ET DEMANDE DE NUMERO SIRET

Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Uzège Pont du Gard, a déménagé ses bureaux d'Uzès à Collias. Le conseil syndical, en date du 11/12/2025, a modifié l'adresse de son siège et a demandé un nouveau numéro Siret. Il convient aux communes membres de délibérer sur la nouvelle adresse du siège social du PETR Uzège Pont du Gard afin que la préfecture soit en mesure, une fois qu'ils auront reçu l'ensemble des délibérations, de prendre un arrêté portant modification du siège social.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le foyer a été complètement repeint intérieur et extérieur.
- ✓ Le recensement de la population a été effectué. Estimation du nombre d'habitants, non officiel : 498 habitants.
- ✓ Vente du terrain sur lequel l'ARRU va construire son hangar à la CCPU au prix de 22 € le m², soit 70 000 €.
- ✓ Information sur le temps partiel thérapeutique de l'employé communal.
- ✓ Information sur le retrait du permis de construire de Mme VILLESSECHE.
- ✓ Planning du bureau des élections.

La séance est levée à 20 heures 00.

La secrétaire de séance,
Odile PERNIN-VIDAL

Le Maire,
Bernard RIEU

